## **AVIS PUBLIC**



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**Avis public** est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire dans l'ancien Hôtel de Ville, situé au 33, rue de l'Église, le 3 octobre 2023 à 18 heures 00.
- Les sujets suivants y seront traités :
- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. AVIS DE CONVOCATION
- 3. FINANCES ET TECHNOLOGIES
- 3.1 Concordance et de courtes échéances
- 3.2 Adjudication de l'emprunt de 2 005 000 \$
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, le 29 septembre 2023.

Avis numéro : 2023-185

Martin Leith Greffier-trésorier

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Martin Leith, greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

- 1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
- 2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
- 3. Église (3242, avenue Royale)
- 4. Marché Bonichoix (3175, avenue Royale)
- 5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
- 6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)
- 7. Site internet de la Municipalité

Le 29 septembre 2023, entre 9 heures 30 et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 29 septembre 2023.

Martin Leith Greffier-trésorier